

Mairie
De
ST CYR LE GRAVELAIS
53320

Le 11 avril 2009

Tél.: 02.43.02.12.28
Fax: 02.43.02.12.28

PREFECTURE de la MANCHE - COURRIER

DESTINATAIRE : *DA*

14 AVR. 2009

COPIES	CAB	SPAA	SPCh	SPCo
	SG	1D	2D	3D
	DDE	DDAF	DDASS	DDTEFP
	DDJS			

Préfecture de la Mayenne *Manche*

46 rue Mazagran

~~53000 LAVAL~~ 50009 5^e L

OBJET : Avis sur le dossier de demande DUP ouvrage Cotentin Maine

Nous sommes invités, Nous les Maires, à donner aujourd'hui notre avis sur le projet de ligne THT Cotentin Maine.

Il est évident que je n'ai pas accueilli avec joie, ce passage de ligne sur la commune dont je suis maire à ST CYR LE GRAVELAIS. Je ne peux donc qu'être défavorable à ce projet THT.

Quelques années auparavant, il a fallu s'accommoder d'une ligne TGV sur notre territoire, mettre en place un aménagement afin de compenser les terres impactées. Notre population s'est sentie menacée et encerclée par tous ces grands travaux, qui viennent perturber une commune de 544 âmes et 1900 hectares. Aussi, je demande : c'est le seul pouvoir que je possède, que tous les habitants ayant des maisons à proximité de la ligne soient pris en considération, tant pour leur vie, leur santé que leur bien financier. Tous les agriculteurs, qui auront à subir des dommages pour leurs bâtiments d'élevage soient écoutés et respectés. Les distances vers les maisons, les bâtiments agricoles soient le plus possible éloignés. Les indemnités à tous préjudices soient calculées, bien prises en compte, que l'environnement défiguré par la ligne soit étudié et aménagé de manière à ce que notre vue ne voit pas que ces fils et ces pylônes. S'il faut replanter des haies que ce soit réalisé dans l'intérêt des agriculteurs qui travaillent les terres, c'est-à-dire avec bon sens. Que pendant ses travaux, tous les intérêts des riverains, soient respectés.

Pour la commune elle-même, les routes sont dans un bon état, RTE devra veiller à une utilisation qui ne mettent pas en péril leur devenir et restituer aussi bien, sinon mieux toutes nos voies, y compris les chemins ruraux ; nous serons particulièrement attentifs.

Mon rôle, demain, sera l'accompagnement de tous ceux qui se sentiront atteint par la réalisation de cette ligne THT sur leur vie privée et professionnelle.

Le maire,



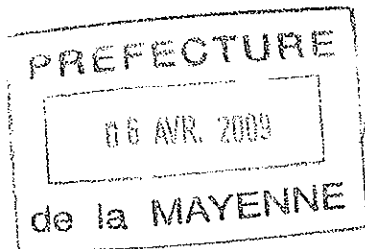
Simone THIREAU

[Handwritten signature]

Département de la Mayenne

Montjean, le 2 avril 2009

MAIRIE
de
MONTJEAN



*Monsieur le Préfet de la Mayenne
Bureau de l'environnement et
du développement durable
46 rue Mazagran -- BP 1507
53015 LAVAL CEDEX*

Objet : Renforcement du réseau de transport d'électricité
DUP des ouvrages prévus dans le projet Cotentin - Maine
Nos réf. : LV/NB

Affaire suivie par Mme BALIDAS

Monsieur le Préfet,

Après avoir pris connaissance du dossier relatif au projet Cotentin – Maine et notamment la mise en souterrain sur quelques kilomètres de la ligne 90 Kv Argentré du Plessis – Laval, j'émet un avis favorable,

J'adresse ce jour copie de ce courrier à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement à Nantes.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de ma haute considération.

Le Maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Louis VÉRON', written in a cursive style.

Louis VÉRON